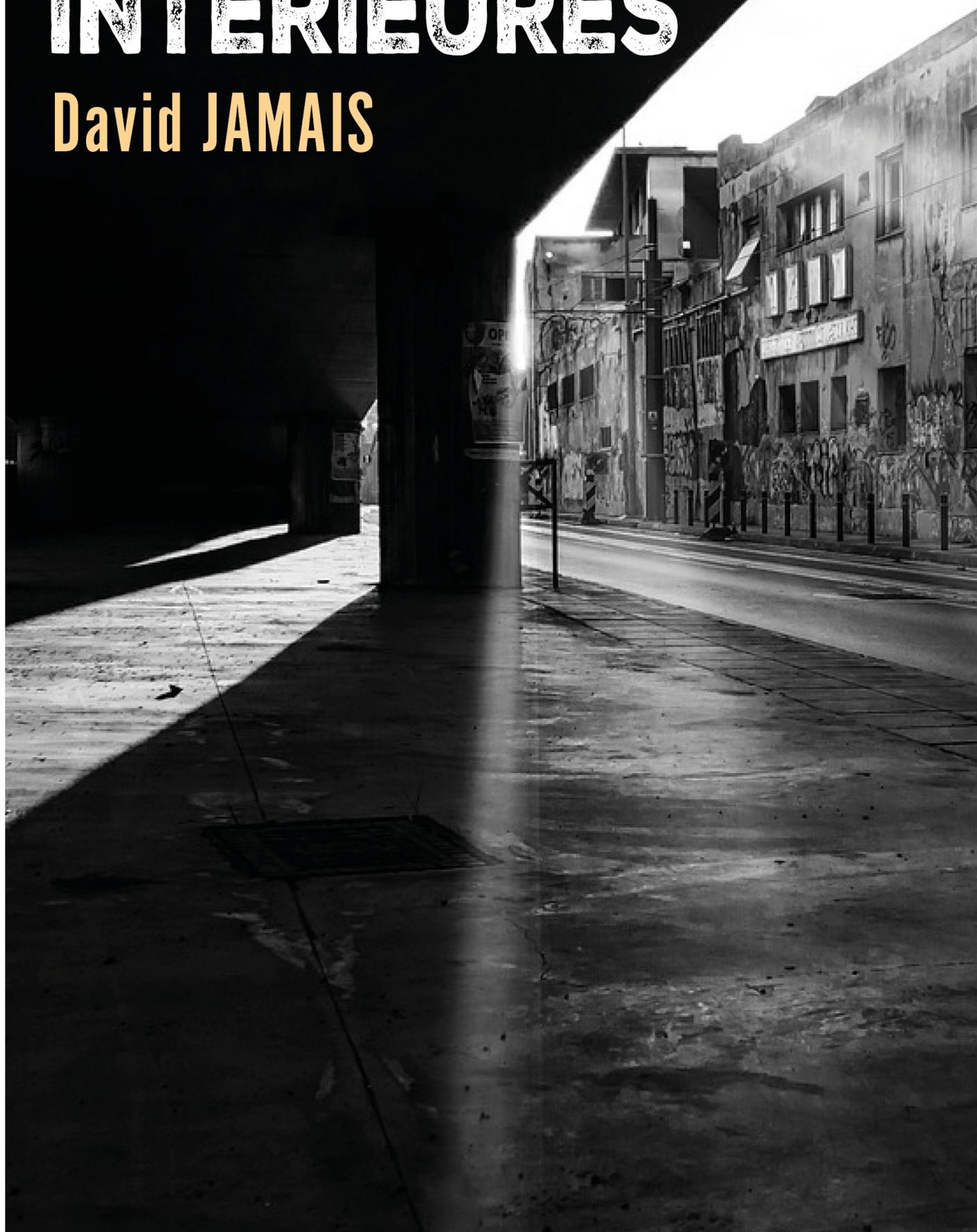


# CHAÎNES INTÉRIEURES

David JAMAIS



David JAMAIS

Chaînes intérieures

© David JAMAIS, 2024

ISBN numérique : 979-10-405-6045-6

**Librinova**”

[www.librinova.com](http://www.librinova.com)

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Préface

Cette histoire aborde dans certains passages des sujets de société qu'à notre époque nous savons clivant.

J'ai toujours perçu la France comme un seul bloc avec de multiples facettes. De mon point de vue, ce serait vraiment dommage que cela devienne un pays qui aurait la forme d'un archipel dont les îles vivraient les unes à côté des autres, dans l'indifférence ou dans la haine. Chaînes intérieures se promène sur certaines d'entre elles, mais il en existe bien d'autres qui n'apparaissent pas dans cette histoire.

Dans un prochain roman, peut-être...

## Préambule

*Dans la plupart des pays, il y a différentes contrées...*

*Dans l'une d'elle en France, au nord de Paris, au milieu des années 2010, un point de trafic de drogue dirigé par un surnommé FUZER est démantelé par la police.*

*Il s'agissait d'un point fixe de vente de produit stupéfiant caractérisé par une enseigne peinte au-dessus d'un hall pour que les acheteurs se repèrent.*

*Après le coup d'arrêt porté à ce réseau, comme un symbole, l'enseigne était effacée par les services publics.*

*On constatait alors la joie des politiques en place, la satisfaction de la police à travers les médias qui relataient l'affaire.*

*FUZER était emprisonné et ses comparses restants, plus en retrait avant sa chute, allaient continuer à entretenir cet endroit, qui avait mis des années à se construire.*

*En effet, dès le début des années 80, de jeunes hommes du quartier avaient arpentés ceux festifs de la capitale ainsi que les cités des villes voisines, pour communiquer l'adresse qui était aussi bien accessible en véhicule qu'en transport en commun vu la proximité d'une gare RER.*

*À cette époque les moyens de communications étaient plus limités et le contact humain était primordial. Les premiers trafiquants en stupéfiant des cités l'avaient bien compris et utilisaient pour ce faire un nombre important de jeunes influençables dont certains ne surmontaient pas les manques éducatifs ou d'autorité de leurs parents, issus pour la plupart de l'immigration.*

*Pour beaucoup d'entre eux, tout était ramené au destin et à l'issue qui allait en découler.*

*C'est à partir de la 1<sup>er</sup> génération d'enfants que certains allaient ressentir et développer un manque de reconnaissance dans une société qui ne les mettaient*

*pas en valeur. Un sentiment de cloisonnement dans le quartier allait s'engendrer chez eux et un début de fracture culturelle et comportementale exacerbés commençait à se remarquer chez quelques-uns lors d'événements négatifs. Certains allaient transmettre avec énergie et obsession un message qui allait entretenir une forme de repli pour une minorité de cette partie de la population.*

*La délinquance, le banditisme faisaient partie du décor avec en plus de l'appât du gain, un aspect de rébellion et de combat idéologique chez quelques-uns. Avant la période FUZER, celui qui avait la possession de ce « terrain »<sup>1</sup> était tombé pour une autre affaire distincte. Celui encore avant, était décédé suite à un règlement de compte avec justement son successeur. FUZER avait repris ce rôle dernièrement parce qu'il devenait aguerrit dans la délinquance et parce qu'il travaillait pour son prédécesseur déchu. Il était tout à fait capable de faire ce qui était nécessaire sans tenir compte d'une quelconque morale, mais sans être dans l'abus non plus. Pour avoir cette place concurrentielle, il avait aussi dû être adoubé par certaines personnes influentes localement d'un point de vue idéologique.*

*Les pouvoirs publics, la police avaient mis du temps avant de bien cerner ce genre d'endroit.*

*Les municipalités étaient obligées de faire avec et de parfois aller dans un sens pragmatique afin de ne pas subir les foudres d'entreprises criminelles qui, en grossissants, devenait le principal lieu de richesse de certaine commune. Le déni et le camouflage était même parfois utilisé pour éviter une trop mauvaise presse de la cité dans les médias qui avaient le fait divers beaucoup plus vendeur, que les choses positives.*

*Toutefois quelques réactions intervenaient. Au gré des faits divers marquants, grâce à des cris de ras-le-bol qui provenaient des premières victimes de ce système, certains habitants du quartier eux-mêmes. L'émergence de score électorale plus important pour des formations politiques extrêmes aux solutions très souvent illusoires, étaient le signal qui appuyait cette contestation et*

*obligeaient les pouvoirs publics en place à réagir.*

*Des groupes de policiers de proximité plus jeunes, plus importants, capables de cerner un peu plus le vice installé, entreprenaient des actions coercitives. D'un autre côté, des associations se démenaient tant bien que mal pour encadrer et éveiller une population à autre chose que la vie avec absence de règle conforme à la société sans utiliser une voie répressive.*

*Dans son milieu, FUZER, lui, s'était consacré uniquement sur le point de vente de résine de cannabis en proposant une marchandise de qualité, sans se disperser dans d'autres business.*

*C'est lui qui instaurait le principe de l'enseigne, affiché sur le hall, qui servait de point de repère.*

*Pas de vente de coke, ni d'héroïne, histoire que les flics des « stup » s'occupent ailleurs, car à l'époque ils privilégiaient le combat sur ce type de produits, considéré comme encore plus dangereux.*

*FUZER et ses mentors du quartier veillaient à ce que des gens impliqués soit aussi présents ou bien leurs proches, dans la vie de la commune.*

*Ce fût l'un des premiers tenanciers à réduire ses bénéfices personnels pour redistribuer à un plus grand nombre dans la main d'œuvre. Il avait vu alors sa popularité augmenter. Comme souvent appliqué dans la « Zone », il instaurait, dans et aux abords du bâtiment, un espace de non-droit qui favorisait le développement de son commerce.*

*Le moindre passage d'une patrouille d'îlotiers, de voiture de police sérigraphiée ou banalisée, de personne étrangère au quartier faisait l'objet d'une attention souvent caractérisée par des agressions verbales, physiques, caillassages. Les seules qui étaient bien reçues étaient les clients, les invités et la famille des gens respectés.*

*Pour les locaux, c'était à double tranchant. Monsieur Youssouf D. en a fait les*

*frais après avoir stationné sa voiture devant le hall de vente alors qu'il ne trouvait pas de place. Lorsqu'il la retrouva, il aurait pu appeler un remorqueur vu l'état dans laquelle elle fût réduite. Il n'en eût pas les moyens et la laissa à cet endroit jusqu'à son incendie par ceux qui tenaient le secteur.*

*Salma S., bosseuse et femme tranquille avait parfois honte du comportement de ceux qui soutenaient cette ambiance . Elle avait envie de se cacher dans un trou de souris quand elle les voyait faire. Pour elle c'était doublement plus difficile, car si certains actes étaient odieux, l'allure, l'identité de ceux qui les commettaient, étaient celles de ces frères, cousins, amis.*

*Au fil des générations, ce qui était considéré par certains comme des incidents parmi tant d'autres, étaient devenus un des sujets principaux de la politique intérieure. Nul ne pouvait les ignorer, mais peu avaient de bonnes solutions pour les pacifier.*

Moins de deux ans après son placement en détention provisoire...

# 1 – VICE DE FORME

Le déménagement dans les immeubles de verres du 17ème arrondissement parisien venait d'être effectué depuis à peine quelques semaines et Mireille, greffière dans le cabinet d'un juge d'instructions, avait du mal à s'y faire. Ce petit bout de femme de la cinquantaine, les cheveux teints d'une couleur vive qui cherche encore son chemin dans la multitude de couloirs du bastion, regrettait ses anciens locaux placés en plein cœur de la capitale française, sur l'île de la cité. Ils étaient certes plus exigus que les actuels, mais dans son nouveau quartier de travail, pourtant situé non loin du sympathique secteur des Batignolles, elle était arrivée à trouver des défauts, afin de bien entretenir sa nouvelle nostalgie. L'endroit était trop proche du bruyant périphérique en bordure de la ville et ne lui permettait pas, lors d'un moment de pause, de faire une petite balade dans l'hyper centre. Et puis, les fenêtres ne s'ouvraient pas et la température ambiante était soumise au diktat de la domotique, se disait-elle encore.

En cette fin de mois d'août, la climatisation était pourtant bien appréciable dans son bureau se trouvant dans les étages de la tour de verre. Elle prenait un moment pour bien étudier son nouveau décor en regardant la vue du côté Nord-Ouest de Paris qui pour elle, comble de la situation, ne lui permettait pas de profiter d'une exposition sur les principaux monuments de la ville qui l'intéressent. Ce jour-là, elle n'aura eu que peu de temps à se laisser emporter par son vague à l'âme, car un événement contrariant venait d'apparaître sur la messagerie de son poste de travail au sujet de FUZERANI Farid, né le 17-09-1988 à Saint-Denis (93), alias FUZER.

Un avocat, ténor actuel du barreau, venait de soulever un vice de procédure concernant l'emprisonnement préventif de ce dernier durant l'instruction de son dossier pour trafic de stupéfiant, démarré un peu plus de deux ans auparavant.

L'avocat avait détecté un envoi hors délai d'une ordonnance de maintien en détention de la part du Juge d'Instruction. Maître PALARZIC allait avoir les moyens de faire sortir le malfrat très prochainement.

Contrairement à certaines idées reçues, ce genre de déconvenue judiciaire ne sont pas forcément fréquentes et Mireille, gênée par la situation, avisa sans délai le magistrat qu'elle assiste habituellement.

Celui-ci, approchant la soixantaine, a déjà les cheveux très grisonnants accompagnés d'une mine terne et ne décolle pratiquement jamais de son bureau, débordé par les dossiers. À chaque fois qu'il voit rentrer sa greffière, il regarde son visage pour essayer de deviner l'ambiance de l'échange qui va succéder. Ce dernier mettait à peine quelques fractions de secondes avant d'appréhender la gravité du sujet que venait lui annoncer Mireille.

Le juge était plutôt quelqu'un de taiseux, peu expressif, ni démonstratif et ses pensées étaient difficiles à être perçues de l'extérieur.

Il lâcha tout de même à son assistante.

— *C'est une affaire avec PALARZIC c'est ça ?*

Mireille acquiesça par un signe de tête et le juge lui avoua qu'il venait de penser à un retard pris sur un cas en particulier. Son subconscient professionnel venait d'agir en même temps que la mauvaise nouvelle tombait.

— *C'est pour FUZERANI ? Il a noyé ce dossier de demandes d'investigations complémentaires et a envoyé également beaucoup de documents sur la possible réinsertion future de son client ces dernières semaines. Mon envoi n'a pas été fait à la bonne période je suppose. Du coup son entretien d'évaluation de remise en liberté est prévu pour quand ?*

Mireille lui répondit en lui synthétisant le contenu de ce qu'elle avait reçu.

— *Et bien oui, c'est bien traité par maître PALARZIC. L'entretien était normalement prévu pour la tranche horaire hebdomadaire du mardi, donc demain. Mais un second message a annulé celui-ci. FUZERANI serait tombé malade. Du coup il a été reprogrammé pour mardi prochain.*

Le magistrat décida alors de prévenir sans délai le Directeur de la Police Judiciaire de la Préfecture de Police de Paris. Il lui fit un mail circonstancié